

---

**CONSEIL MUNICIPAL**

---

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont conviés en Mairie le :

**MARDI 27 FEVRIER 2024, à 19h00, en Mairie,**  
pour débattre de l'ordre du jour suivant :

**ANNULE ET REMPLACE L'ORDRE DU JOUR daté du 14 février 2024**

---

**ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES - RH**

---

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2024 ;  
Information sur les décisions prises, depuis le dernier conseil municipal par délégation donnée au maire en vertu de l'article L 2122-22 et 23 du CGCT ;

AG – Election d'un(e) adjoint(e) – remplacement du troisième adjoint, Sébastien Gaidet consécutivement à démission

AG - Modification des statuts de la Communauté de communes de Haute Tarentaise concernant la gestion de l'Hospice du Petit-St-Bernard - Approbation

AG – Création d'une Société d'Economie Mixte Locale d'énergies entre les communes de Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise, Tignes et Villaroger - Approbation

Montvalezan, le 20 février 2024

Le Maire,  
Jean-Claude Fraissard

